



# UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL UNIQUE

## classé en espace naturel sensible

Le site des carrières de Glay s'étend sur 8 hectares. Avec le bois des Oncins qui le surplombe, l'espace naturel couvre une superficie totale de 115 hectares. Il accueille la moitié des espèces de chauves-souris identifiées en Europe soit 15 espèces différentes : l'intérêt patrimonial de ces carrières est donc exceptionnel dans le Rhône.

Recensé en 1993 à l'inventaire des espaces naturels sensibles du Rhône, le site bénéficie aujourd'hui d'un plan de gestion et de mise en valeur. Etabli à l'initiative du Département du Rhône, il est conduit en collaboration avec la commune de Saint-Germain-sur-l'Arbresle et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

### Qu'est ce qu'un espace naturel sensible ?

Un espace naturel sensible est un site reconnu pour sa valeur patrimoniale d'intérêt départemental au regard de ses caractéristiques paysagères, de sa faune ou de sa flore. Dans le Rhône, 89 sites ont été inventoriés pour assurer la préservation de ces milieux rares ou représentatifs des milieux naturels rhodaniens. Sur ces sites le Département développe des mesures de gestion appropriées.



### Le plan de gestion des carrières de Glay répond à plusieurs objectifs :

**Préserver et favoriser le développement des chauves-souris.** L'interdiction de l'accès du public dans les galeries permet d'assurer la tranquillité de ces mammifères. Des gîtes artificiels ont été posés afin d'augmenter la capacité d'accueil des cavités. Parallèlement, pour en faciliter l'accès aux chiroptères, l'entrée des galeries est régulièrement débroussaillée. Des scientifiques sont chargés d'observer la population de chauves-souris recensée chaque année pour évaluer l'efficacité des mesures prises.

**Maintenir et restaurer les prairies et pelouses sèches.** Afin de préserver ces milieux dits « ouverts » en l'état, des techniques douces telles que le débroussaillage manuel et le fauchage tardif sont utilisées. Cet entretien permet de garder intact les terrains de chasse des chauves-souris et de favoriser le maintien de certaines plantes rares, spécifiques et fragiles.

**Permettre au public de découvrir le site en toute sécurité.**

D'importants travaux (barrières de protection, consolidation des murs de pierre) ont été menés pour éviter l'effondrement du sommet de la falaise ou des chutes de pierre du front de taille.

La table d'orientation, les équipements d'interprétation et le sentier aménagé autour du front de taille guident le public sur le site.



## Un partenariat pour la protection du site

La démarche de préservation du patrimoine naturel et de mise en valeur des carrières de Glay à l'initiative du Département est menée avec :

1. les collectivités locales : commune de Saint-Germain-sur-l'Arbresle, Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle
2. des associations gestionnaires d'espaces naturels et des scientifiques : CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels), FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature, section Rhône).

